



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
16.12.2014

L'an deux mille quatorze et le vingt deux décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 14/121

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes SANZ, Mr GRIMAL, Mme ANGLES, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme HOLLINGER-CHAILLET, Mr DE GUALY, Mr PEYRONIE, Mr BARDY, Mme PELLEGRINI.

**Absents** : Mme Angélique BENTATA-RAUCOULES, procuration à Mr GUIRAUD  
Mme Vanille PESA, procuration à Mr GRIALOU  
Mme Blandine THUEL, procuration à Mme HOLLINGER-CHAILLET

**Secrétaire** : Mr GUIRAUD.

Objet de la délibération

**TARIFS SEJOUR  
NEIGE**

*Rapporteur* : Madame RAYNAL

Le service jeunesse organise un séjour ski aux Angles dans les Pyrénées Orientales du 8 au 13 février 2015. Les tarifs proposés sont les suivants :

1 <sup>ère</sup> tranche entre 1 et 343 €	2 <sup>ème</sup> tranche entre 344 et 477 €	3 <sup>ème</sup> tranche entre 478 et 638 €	4 <sup>ème</sup> tranche ≥ 639 €	Extérieurs
83 €	105 €	127 €	145 €	700 €

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'appliquer les tarifs ci-dessus exposés pour le séjour ski aux Angles (Pyrénées Orientales) du 8 au 13 février 2015.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 18 février 2015  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Général